

« Sportez-vous bien ! »

Est-ce l'effet Jeux Olympiques de 2024 qui approchent à grands pas ? Ou alors parce que Monsieur NDIAYE et les membres du gouvernement se voient déjà vainqueurs à l'image de la bande-dessinée « Astérix aux Jeux Olympiques » ?

En effet, au SYNEP CFE-CGC nous constatons la grande énergie actuellement déployée pour inviter nos adolescents à s'extraire de leur canapé. Car, c'est encore après une énième étude que le constat d'une trop grande sédentarité chez les élèves a été fait. Pourtant, depuis la rentrée 2022, pratiquer 30 mn d'activités sportives se fait à titre expérimental dans 9000 écoles et 2h pour les collégiens dans 173 établissements, comme cela était d'ailleurs voulu dans le programme de Monsieur Macron avant sa réélection.



Face à l'urgence mise en avant par Monsieur NDIAYE (élèves sédentaires, en surpoids, pression artérielle et taux de cholestérol élevés, sachant moins bien sauter à cloche-pied qu'une personne de 65 ans...), des sportifs de haut niveau sont invités à venir présenter leur discipline au sein des établissements et encourager les élèves à bouger davantage.

Pour le SYNEP CFE-CGC, cette intention fort louable ne doit pas faire oublier que les parents ont également leur rôle à jouer dans cette trop grande sédentarité relevée (comme le fait ce père montrant l'exemple à son fils, en contre-bas du campus de Menton/Sciences-Po). Car si l'école peut beaucoup, elle ne peut pas résoudre tous les problèmes.

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pourrait aussi déployer une médecine scolaire digne de ce nom dans chaque établissement...mais cela à un coût ! Ou alors, le gouvernement devra préparer déjà ces jeunes élèves à une réforme des retraites encore plus drastique : car si, à 12 ans, un élève ne parvient pas à sauter à cloche-pied sans être essoufflé, ces mêmes-élèves auront bien du mal à poursuivre leur activité professionnelle jusqu'à...64 ans !

Sylvie TUROWSKI

* *

La M nec : mutuelle de l'enseignement privé qui s'engage aux côtés du SYNEP CFE-CGC pour vous proposer des garanties adaptées à vos besoins et créées sur mesure.

La **M nec** vous propose l'accès au service de téléconsultation Medaviz. service complémentaire au parcours de santé, et inclus dans le contrat de garantie santé. Il vous permet de joindre instantanément un médecin par téléphone pour toutes vos questions de santé du quotidien.



Un médecin disponible 24h/24 et 7j/7 - Sans rendez-vous - Plus 20 spécialités disponibles, dont pédiatres et psychologues - Aucun frais à avancer - Aucune carte vitale à joindre - Aucune information bancaire à renseigner.

Ses conseillers sont là pour vous accompagner dans le choix de la garantie la plus adaptée à vos besoins.
Contacts : Quentin LOUIS-JOSEPH au 06 20 29 36 11 ou Mathieu LELIEVRE au 06 21 63 34 78

Une nouvelle rubrique sur Parcoursup

Depuis le 18 janvier, les inscriptions sur Parcoursup sont ouvertes. Il n'aura peut-être pas échappé aux futurs bacheliers, qu'il existe une nouvelle rubrique qui permet de compléter son dossier en tenant compte de « critères d'analyse des candidatures » des formations qui intéressent les candidats.

Ainsi, on apprend que 5 critères sont utilisés par les formations pour classer les candidats :

1.les résultats obtenus – 2.les compétences, les méthodes de travail et le savoir-faire – 3.le savoir-être – 4.la motivation et la cohérence du projet – 5.les engagements, activités et centres d'intérêt.

L'importance de ces critères est indiquée sous forme de pourcentage par les commissions pédagogiques des formations.

Le SYNEP CFE-CGC s'interroge sur l'intérêt et l'efficacité de cette nouvelle rubrique et surtout sur la perception qu'en a l'élève au moment de saisir ses vœux.

En effet, les critères varient en fonction des établissements, y compris pour une même formation (par exemple dans une prépa en physique-chimie à Nîmes on accordera plus d'importance aux résultats scolaires qu'à Lille). Ainsi, l'élève a la possibilité de se renseigner sur les critères de l'établissement qui l'intéresse et peut tenter d'améliorer sa candidature.

De deux choses l'une : soit l'élève souhaite vraiment intégrer une formation particulière et ces critères peuvent le motiver soit, au contraire, l'élève se décourage d'avance car il pensera n'avoir aucune chance au regard de son parcours et des critères attendus.

Pour le SYNEP CFE-CGC, ces « critères d'analyse des candidatures » ressemblent fort à des critères de sélection pour une plateforme déjà bien sélective et opaque et viendront sans doute rajouter un peu plus d'anxiété !

**

Billet d'humeur d'Evelyne du 12 février 2023

Pourquoi parle-t-on beaucoup plus du taux de chômage que du taux d'emploi ?

https://www.synep.org/evelyne_2023.htm#gujwkiuz

**



NON à cette réforme inutile et injuste des retraites

www.synep.org

Suite à la manifestation du samedi 11 février, dont la mobilisation a montré au gouvernement notre détermination à refuser en bloc cette réforme des retraites injuste et brutale, un communiqué intersyndical indique qu'il est « prêt à durcir le mouvement si le gouvernement reste sourd à la contestation populaire ». Alors qu'une nouvelle journée de grève est prévue le 16 février, l'intersyndicale ne compte pas en rester là car le mardi 7 mars s'annonce déterminant !

Communiqué intersyndical du 11 février 2023 au soir :

https://www.synep.org/reforme_retraite_communique_intersyndical_11_fevrier_2023.pdf

Lieux des manifestations du 16 février 2023

<https://www.cfecgc.org/actualites/mobilisation-le-16-fevrier-contre-la-reforme-des-retraites>

Continuez à signer et faire signer la pétition ! « je signe la pétition »

De plus, signataire de cette pétition, saisissez le député de votre circonscription pour lui demander de s'opposer à la réforme des retraites à l'Assemblée nationale

Courriel type à envoyer à votre député : https://www.synep.org/retraite_courriel_assemblee_nationale.htm

Adresse courriel du député de votre circonscription : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/vos-deputes>